

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 novembre 2018

LOI DE PROGRAMMATION 2019-2022 ET DE RÉFORME POUR LA JUSTICE - (N° 1349)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL874

présenté par
M. Paris, rapporteur

ARTICLE 32

Au début de l'alinéa 16, substituer au mot :

« Elle »

les mots :

« La visite ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.